

FORME ET PRÉSENTATION :

Homme / Femme / Travailleur en situation de handicap

DANS QUEL CAS LE PROMOTEUR DES SERVICES E-SANTÉ EST-IL PRESCRIT ?

Le promoteur des services e-santé a pour rôle d'atteindre les objectifs commerciaux qui lui sont fixés et de développer l'offre de services proposée par Pulsy sur le secteur qui lui est confié (soit le 52 soit le 88)

Le promoteur des service e-santé aura comme mission :

- D'entretenir la relation existante avec notre communauté de membres
- De prospecter les nouveaux utilisateurs
- De promouvoir l'offre de services et en augmenter leurs usages
- De gérer la relation client et les différents profils (directeur d'établissement, personnel soignant, DSI...)
- De développer et animer les communautés d'acteurs de la santé sur le territoire et faire connaître Pulsy
- D'assurer une veille active sur les solutions concurrentes
- D'Identifier, évaluer et qualifier les nouvelles opportunités, à l'aide d'un outil CRM

COMPOSITION :

Doté(e) d'excellentes aptitudes relationnelles et maîtrisant les techniques de ventes, le promoteur des services e-santé est à l'écoute de ses interlocuteurs et sait leur proposer une offre adaptée à leurs besoins spécifiques.

Autonome, il met tout en œuvre pour mener à bien ses missions avec efficacité.

Le promoteur des services e-santé est mobile et devra animer des soirées et participer à des congrès le week-end.

Issu d'une formation Bac +3/5 (type école supérieure de commerce ou d'école d'ingénieur), il possède une première expérience acquise, idéalement, dans le secteur de la santé ou de la e-santé,

INTERACTIONS :

Le promoteur des services e-santé est rattaché au responsable du pôle Usages et Analyses. Il sera amené à travailler avec tous les pôles composant Pulsy.



POSOLOGIE :

Posologie usuelle : **CDI Temps Plein 39h avec RTT**

Possibilité de télétravailler 3 jours par semaine

Voiture de fonction pour effectuer les nombreux déplacements en lien avec le poste.

EFFETS INDESIRABLES :

Aucun



Suivez-nous !

